MONS

ATELIER LES ALTERNATIVES AUX DÉCHETS

MONS Zéro Déchet

Comment faire ses courses en mode Zéro Déchet ?

Les déchets d'emballages sont omniprésents et amènent beaucoup de questions : quel emballage choisir ? Comment les éviter ? Dans quelle poubelle dois-je le mettre ?
Si certains matériaux sont à privilégier, il existe parfois des pièges que l'on peut finalement éviter. Par exemple, les sacs à pain en papier sont faits de papier recouvert d'un film gras ou synthétique qui rend le processus de recyclage du papier très difficile. Et on sait qu'un belge achète en moyenne 34 pains, 5 baguettes, 80 petits pains (pistolets, sandwichs ...) et 24 viennoiseries par an... les sacs à pain réutilisables, en tissu, sont alors une alternative importante à mettre en place.
En Europe :

- 39,7% du plastique utilisé l'est pour de l'emballage
- 59% des déchets de plastique sont de l'emballage
- 850 000 tonnes d'emballages ménagers (aliments, produits d'entretien...) sont collectées, chaque année en Belgique
- Soit près de 80 kilos de déchets d'emballage par personne et par an !

Réduire ses déchets

Réduire ses déchets d'emballages

Voici 11 conseils pratiques pour réduire les déchets d'emballage :

1. Privilégier les emballages recyclés ou recyclables. Différents logos permettent d'identifier ces emballages.

2. Refuser les sacs jetables non dégradables ou semi-dégradables que l'on propose encore dans certains commerces.

3. Prendre un cabas, un sac réutilisable ou une caisse pour ranger et transporter les achats.

4. Préférer les produits en vrac ou à la découpe, plutôt que les produits pré-emballés (fruits, légumes, viandes, poissons, fromages et autres produits frais).

5. Boire l'eau du robinet qui ne génère aucun déchet ou l'eau en bouteilles en verre.

6. Pour les pâtes ou le riz, préférer les grands formats, sans sachets individuels (ou tout autre produit emballé séparément) et avec un emballage en carton.

7. Pour les yaourts et autres desserts, opter pour les pots grands formats ou, mieux, les pots en verre.

8. Pour les produits d'entretien, préférer les grands volumes, les recharges ou les produits concentrés.

9. Eviter les biscuits et les collations emballés en portions individuelles qui jouent aux poupées russes, préférer le carton.

10. A l'école ou au bureau, penser à la boîte à tartines, à la gourde et au fruit frais.

11. Acheter ce que l'on a réellement besoin.

Réduire les autres déchets

Si privilégier le vrac pour éviter l'achat d'aliments emballés est une très bonne solution, il existe d'autres déchets liés à nos achats qui ne sont pas des déchets emballages mais que nous pouvons tout de même éviter !

1. Acheter des électro éco-labellisés et garantis en seconde main.

2. Privilégier la seconde main et la location de vêtements pour soi, pour les accessoires de puériculture,…

3. Favoriser la réutilisation et la récupération de ce que l'on a déjà (ex : décorations, matériel scolaire,…).

4. Favoriser le vrac ou fait-maison pour les produits d'entretien, les collations, les cosmétiques,…

5. Favoriser la seconde main ou fait-maison pour la bibliothèque et médiathèque, pour les cadeaux,…

Logos que l'on retrouve sur les emballages

Les logos nous aident à faire des choix lors de nos achats mais également lorsque nous n'avons plus utilité de l'objet/contentant comme par exemple, lors du tri. Ils sont donc un bon guide de consommation.

Nom du logo	Logo	Signification
Point Vert		Logo trompeur ! Le Point Vert n'indique pas que les emballages sur lesquels on le trouve sont recyclables. Il signifie que l'entreprise qui l'a apposé sur son produit verse une cotisation pour le tri et recyclage de son emballage.
Emballage consigné		Permet de reconnaître les emballages, principalement les bouteilles en verre, qui doivent être ramenées au magasin pour récupérer la consigne.
Label européen de l'agriculture biologique		Label obligatoire sur les produits biologiques commercialisés en Europe (souvent accompagné d'un label plus local comme Biogarantie, AB, Nature & Progrès ...).
Biogarantie		Produit issu de l'agriculture biologique en Belgique. Il est certifié par un organisme de contrôle agréé par les autorités publiques. www.biogarantie.be
Commerce équitable		Ce label offre au consommateur la garantie que ces aliments, produits dans les pays en développement, l'ont été dans des conditions de travail correctes et que les cultivateurs ont reçu le juste prix pour leur récolte. http://fairtradebelgium.be/fr
Ecolabel européen		Ce label atteste des qualités écologiques d'un produit ou d'un service; les critères sont définis au niveau européen. www.ecolabel.be
Ok Compost (industrial)		Les emballages portant ce logo offrent la garantie qu'ils sont biodégradables à 90% en 6 mois dans un centre de compostage industriel. Cette qualité s'applique à tous les composants, matières, encres, revêtement, additifs ... La température du composteur industriel est souvent comprise entre 55 et 60°C pour mener à bien ce processus qui doit permettre une dégradation du produit. Cela signifie qu'un emballage **OK Compost** ne peut être placé dans le composteur de votre jardin.

Ok Compost Home		Cette certification reprend les caractéristiques des produits OK Compost avec deux caractéristiques principales différentes supplémentaires : ils sont compostables à des températures inférieures et sont placés dans des contenants domestiques.
Triman		Ce logo signifie que l'emballage en question est valorisable, et peut donc être trié. Relativement rare il y a encore quelques temps, et visible uniquement sur les notices d'utilisation des produits ou les sites internet des fabricants, il devient une norme en matière de gestion des déchets ménagers et figure sur tous les emballages recyclables depuis 2021.
Le Ruban de Möbius		Ce logo signifie que l'emballage est recyclable et qu'il peut donc être redirigé vers une filière de collecte et de valorisation des déchets. Quand le sigle affiche un pourcentage en son centre, il indique alors la quantité de matières recyclées utilisées pour fabriquer le produit.
Tidyman		Ce logo a pour mission d'inciter à jeter l'emballage dans une poubelle, et pas sur la voie publique.
La poubelle barrée		Ce pictogramme veut dire que le produit usagé ne peut être jeté dans une poubelle traditionnelle. On le trouve sur certains types de déchets, comme les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), qui doivent être acheminés vers un point de collecte spécifique, ou collectés par un organisme qui s'assurera de leur traitement ultérieur.
Les logos PETE, PEHD, PP, etc		Les trois flèches de ces logos n'indiquent pas que le plastique utilisé pour fabriquer l'emballage est recyclable. Les abréviations précisent en revanche de quel type de plastique il s'agit, et sont graduées de 1 à 7 pour représenter les différentes familles de matériaux. Certains plastiques comme le PET (celui des bouteilles d'eau) ou le PEHD (qui sert à fabriquer des contenants rigides) sont parfaitement valorisables et valorisés.

Les logos PEFC, FSC	PEFC FSC	Il s'agit de certifications environnementales (qui portent les noms des organismes chargés de les délivrer) indiquant que le papier, le carton ou les produits en bois sur lesquels on les trouve sont fabriqués par des sociétés veillant à la gestion durable des forêts.
Le logo TETRA PAK	PROTÈGE Tetra Pak CE QUI EST BON	Il indique que la brique alimentaire – fabriquée en carton certifié FSC – est recyclable à 100%.
Déchets soumis à obligation de reprise	**Organismes chargés de la reprise**	**Collecte**
Piles	bebat	Via les commerces, écoles, Recyparc
Déchets d'emballages (PMC, verre et Papiers-cartons)	Fostplus	Via les collectes sélectives en porte-à-porte ou dans les Recyparcs
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Recupel	Chez les revendeurs ou dans les Recyparcs
Pneus	RECYTYRE	Chez le garagiste ou Recyparcs
Huiles de moteur	VALORLUB	Dans les Recyparcs
Huiles végétales et graisses animales	Valorfrit	Dans les Recyparcs
Déchets de médicaments et médicaments périmés		A la pharmacie

Les alternatives aux déchets d'emballages

Le vrac

Il y a de plus en plus de produits que l'on peut aujourd'hui acheter en vrac :

· **Les produits en vrac courants :** fruits, légumes, oeufs, olives (et autres condiments) mais aussi la viande, la charcuterie, le poisson, le fromage, et le pain à la découpe;

· **Les produits relativement courants :** produits alimentaires secs comme les fruits secs, légumineuses, pâtes, riz, céréales, graines, sucre, épices, farine café, thé/tisanes, bonbons

· **Les produits en vrac moins fréquents :**

o Certains produits transformés comme la passata, le sucre impalpable, la pâte à tartiner, certains fruits secs, le pain pita, les galettes pour chili con carne, la pâte à pizza,…

o les produits alimentaires liquides comme le vinaigre, certaines huiles, le vin, l'eau, le lait, le yaourt, …

o les produits cosmétiques comme le savon, la crème, le parfum, le dentifrice, l'après shampoing

o les produits détergents comme la lessive, les produits de vaisselle, les pastilles lave-vaisselle

o et enfin les produits de jardinerie (bulbes, terreau,…), de bricolage et d'animalerie.

Avantages :

Moins voir pas d'emballages

Quantité au choix (limite le gaspillage, réduit le prix, permet de goûter,…)

Pas de marketing – pas ou moins d'influence et donc d'envies au lieu de besoins

Inconvénients :

S'organiser avec ses contenants

Quantité à déterminer soi-même (demande de l'adaptation)

Le prix (dans certains cas)

...mais pas que... alors quels types de contenants choisir ?

Quelques chiffres et de la théorie...

Le papier et le carton représentent 39% du poids total des déchets d'emballages produits en Belgique, le verre (25%) et le plastique (18%).
En moyenne, 84% des déchets d'emballages sont recyclés bien que ce taux aurait atteint 94,9% en 2020 :

Recyclage (%)					
Matière	2005	2010	2017	2018	2019
TOTAL	77%	80%	84%	85%	84%
Verre	100%	100%	100%	100%	100%
Plastique	38%	41%	44%	42%	47%
Papier/carton	83%	90%	93%	96%	92%
Métaux	89%	95%	98%	98%	95%
Bois	65%	63%	84%	91%	81%
Composites et autres	2%	7%	6%	7%	6%

Source : statbel

Quelques exemples :

· Produire une bouteille PET à partir de matériaux recyclés nécessite 60% d'énergie en moins que d'en produire une nouvelle.
· Produire une cannette en aluminium à partir de matériaux recyclés ne nécessite que 5% de l'énergie nécessaire à la production d'une cannette à partir de bauxite (matière première), et permet d'économiser 250g d'émission de GES. Pour une boîte de conserve en fer blanc, l'économie d'énergie est de 60%.
· Recycler une tonne de papier permet d'économiser 50% d'énergie, environ 18 arbres et de réduire la pollution de l'air de 75%.
· 10kg de déchets compostables peuvent produire 6kg de compost ou 10 à 15m³ de biogaz.
· Les dimensions des paquets de chips Lay's ont diminué de 1 cm en moyenne. Le consommateur a autant de chips dans son sachet, mais la réduction des dimensions permet d'économiser 550 camions de transport par an.

Tableau VI-1 : Pourcentage de production de primaire évitée pour l'énergie primaire et l'effet de serre

Résultats par tonne collectée	Bilan Energie primaire (renouvelable et non renouvelable)				Bilan GES (gaz à effet de serre)			
	Matière primaire (kWh)	Matière de recyclage (kWh)	Δ(kWh)	Economies (%)	Matière primaire (kg eq. CO_2)	Matière de recyclage (kg eq. CO_2)	Δ (kg eq. CO_2)	Economies (%)
Ferraille/Acier	6 248	3 763	-2 485	40%	2 211	938	-1 272	58%
Aluminium	43 525	2 656	-40 869	94%	7 803	562	-7 241	93%
Cuivre	7 369	5 695	-1 674	23%	1 445	1 304	-140	10%
PET	11 765	1 999	-9 766	83%	1 311	392	-919	70%
PEHD d'emballage	19 228	2 084	-17 143	89%	1 587	169	-1 418	89%
Verre	1 716	313	-1 403	82%	594	75	-519	87%
Textiles (chiffons)	27 188	398	-26 790	99%	5 608	87	-5 521	98%
Granulats	35	29	-6	16%	4	3	-1	15%
Papier	9 193	2 739	-6 453	70%	297	317	20	-7%
Carton	13 115	3 017	-10 098	77%	390	670	280	-72%

Source : Federec

Concrètement...
Quel emballage choisir ?

Si certains déchets paraissent plus durables que d'autres, il y a néanmoins une multitude de facteurs à prendre en compte tout au long de la vie de ce déchet. On peut donc se baser sur quelques analyses et critères « de base » pour faire ses propres choix.

Critères de choix :

- **Durée de vie du déchet :** vais-je pouvoir le réutiliser plusieurs fois ?
- **Le tri :** est-il recyclable ? Existe-t-il une filière pour donner une nouvelle vie à ce déchet ?
- **La conservation :** est-ce que j'ai besoin de le conserver longtemps (une fois ouvert ou non) ?
- **La quantité :** ai-je besoin d'une grande quantité ou plutôt d'une petite quantité ? Via quel contenant vais-je le moins gaspiller ?
- **Effet « poupées russes » : l**'emballage visible cache-t-il des sous-emballages ?

Analyse des chiffres et de la théorie :

Le **verre**, lorsqu'il est réutilisé le plus possible (matière non altérée par son contenu donc sauf en cas de casse, réutilisable à l'infini), et recyclé si utilisation impossible, est l'alternative la plus simple et efficace. Il demande peu de matière primaire par rapport aux autres déchets mais plus d'énergie lors du recyclage.

Le recyclage du **carton** a un effet peu voir pas intéressant au niveau du CO2 mais permet une bonne économie de matière première et reste le déchet le moins polluant dans l'ensemble (biodégradabilité, fabrication, recyclage, transport,...) en ce compris le **TetraPak** (70% de papier carton issu de forêts labellisées FSC, environ 25% de plastique avec une part croissante de végétal, et près de 5% d'aluminium).

Les **emballages en métaux** (aluminium et acier) sont recyclables sans pertes de matières comme le verre mais demandent beaucoup plus de matières premières et d'énergie de base (surtout pour l'aluminium même lors du recyclage), mais permettent de plus grandes économies lors de leur recyclage. Ils sont cependant moins facilement réutilisables dans la vie de tous les jours. Ils sont donc par exemple moins intéressants que le verre mais plus que le plastique (à noter que les métaux mettent 250 ans de moins que ce dernier pour disparaître dans la nature).

Le **plastique** arrive en dernier avec un taux de recyclage plus faible. Il demande beaucoup d'énergie et de matières premières, est difficilement dégradable dans la nature où il a un impact très négatif et il connaît une perte de matière lors du recyclage. Il est donc important d'en assurer le recyclage mais surtout d'en limiter la production/consommation à la base.

Concrètemnt...
Quel contenant utiliser ?

Les contenants varient en fonction des produits contenus et des usages (courses, stockage, transport, lunch...). Outre la diminution des déchets, ceux-ci ont d'autres avantages (et inconvénients...) que nous retrouvons ci-dessous.

Un bon kit de base contient :

cabas à provision	Pour transporter les fruits et les légumes en vrac, les contenants que l'on emporte,...
récipients **en inox** (petit –moyen – grand)	Pour transporter les aliments non secs. • n'altère pas le goût des aliments • incassable • ne permet pas de réchauffer le contenu • prix peut être élevé mais utilisable sur le très long terme
récipients **en verre** (petit –moyen – grand)	Pour stocker et cuire des plats préparés, peut aussi transporter les lunchs le midi pour être réchauffé. • n'altère pas le goût • peut-être (généralement) être congelé, aller au four, micro-onde,... • risque de casse et plus lourd à transporter • utilisable à l'infini
sacs à vrac en tissu	Pour transporter les aliments secs.
	• peut-être confectionné soi-même et/ou réparé
bocaux en verre	Pour transporter et/ou stocker des produits qui nécessite une certaine conservation. • bonne conservation des aliments • utilisable à l'infini • risque de casse et plus lourd à transporter
sacs à pain en papier de récup ou en tissu	Pour transporter/stocker son pain. • peut-être confectionné soi-même et/ou réparé • permet une meilleure conservation du pain

Interpeller sur le suremballage

Vous avez vu un emballage que vous ne trouvez pas responsable d'un point de vue environnemental ? Vous trouvez l'emballage trop imposant pour le produit ? Vous estimez qu'une quantité trop importante de matériau est utilisée ? Faites-le savoir à Fostplus !
Via le formulaire ci-dessous, vous pouvez fournir une description du produit et de l'emballage. Ils en informeront le producteur et vous transmettront leur réponse dans le mois.

https://www.fostplus.be/fr/suremballage

Quelques liens utiles :

https://www.fostplus.be/fr/recycler
https://www.trionsmieux.be/fr

Application Recycle

https://webshop.hygea.be/

?!